

A background image showing a woman with curly hair smiling and talking to a man in a meeting. The image is overlaid with a semi-transparent blue filter.

LE BILAN DE COMPETENCES

BOOSTER VOTRE CARRIERE

2026

Votre évolution professionnelle est au cœur de vos préoccupations ?

Votre projet est identifié, plutôt en bonne voie, mais vous aimeriez le sécuriser, vous assurer de sa faisabilité ?

Vous n'avez pas vraiment de projet, mais vous souhaitez prendre en main votre avenir professionnel et vous construire un réel plan de carrière afin de vous donner les moyens de parvenir à vos objectifs ?

Le bilan de compétences permet d'y répondre avec l'élaboration d'un projet professionnel clarifié et réaliste qui prend en compte votre profil, vos motivations, vos envies profondes, et vous ouvre de nouveaux horizons en cohérence avec votre situation, vos choix de vie et le sens que vous souhaitez donner à votre carrière »

PUBLIC

Toute personne soucieuse de prendre en main son devenir professionnel et de redonner du sens à ses projets.
Salariés, demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est attendu

A noter : la mobilisation du CPF pour un bilan de compétences est désormais conditionnée à une période de carence de cinq ans.

LES OBJECTIFS DU BILAN DE COMPETENCES

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Un entretien préliminaire est nécessaire pour déterminer si le bilan de compétences correspond bien aux attentes exprimées par le candidat. A réception d'une demande de renseignement, nous contactons le candidat sous 8 jours ouvrés, pour réaliser cet entretien en distanciel (environ 1 h d'entretien). Un devis, accompagné des conclusions de l'entretien est alors transmis sous 5 jours. A la signature du devis, un délai de 20 jours ouvrés sera ensuite nécessaire avant le démarrage du parcours.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Chaque parcours est totalement individualisé aux besoins du candidat. Le programme s'ajuste au fur et à mesure des séances en fonction de la progression et de la maturité de chacun. L'alternance entre des temps de travail individuels guidés et des entretiens en face à face permet de garantir l'atteinte des objectifs tout en respectant le rythme du candidat. Nous créons nos propres documents pédagogiques, utilisons des tests pour lesquels nous disposons des certifications nécessaires (DISC, SISEM...) et proposons un accès à notre logiciel de base de données métier pour favoriser les recherches.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Le bilan de compétences donne lieu à la consolidation d'une synthèse qui atteste de la réalisation effective du bilan. Un entretien à six mois permet de mesurer l'efficacité des actions menées au regard du ou des projet(s) portés et de réajuster le cas échéant les axes de travail définis lors du plan d'action.

ACCESSIBILITÉ

Ce parcours est ouvert à toute personne en situation de handicap. Lors de l'entretien préliminaire, nous identifions ensemble les besoins en compensation nécessaire pour que vous puissiez suivre votre parcours sereinement. Nous validons avant le démarrage du parcours, les modalités et les conditions de réalisation des séances en tenant compte de vos besoins spécifiques. Nous évaluons à l'issue de chaque séance la conformité de la réalisation du parcours au regard de vos besoins afin de pouvoir ajuster le cas échéant nos modalités le rythme, ou encore les supports.

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Le bilan de compétences est un dispositif encadré la loi. Notre prestation est réalisée dans le respect des dispositions des articles L.6313-4 et R.6313-4 à R.6313-8 du Code du travail relatifs au bilan de compétence.

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Le bilan de compétences est conduit dans le respect de notre charte déontologique et des principes de confidentialité, de consentement, de neutralité et de bienveillance.

DURÉE

- 14h en face à face
- 8h à 12h de travail personnel guidé

PRIX

1650 € TTC

CONTENU

1. PHASE PRÉLIMINAIRE

- Analyse de votre demande et de son contexte
 - Définition de vos objectifs personnalisés
 - Construction du déroulement de votre bilan pour qu'il réponde à vos objectifs et à vos besoins (rythme, durée, tests...)
-

2. PHASE D'INVESTIGATION

- Exploration de votre profil
 - Analyse de votre parcours personnel et professionnel
 - Identification des compétences développées
 - Exploration ou confirmation des attentes professionnelles (personnalité, centres d'intérêts, motivations)
 - Réflexion sur les pistes d'évolution
 - Liaison entre vos ressources, vos aspirations et vos hypothèses de projet.
 - Recherche documentaire autour du ou des projets identifiés
 - Confrontation du ou des projets aux réalités du marché
 - Elaboration du plan d'action et suivi des étapes
-

3. PHASE DE CONCLUSION

- Remise du document de synthèse
- Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- Programmation des principales modalités et étapes du ou des projets professionnels,
- Programmation de l'entretien de suivi à 6 mois